

30 juin 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action internationale des collectivités locales, à Paris le 30 juin 2015.

Monsieur le Président de Cités Unies France,

Monsieur le Président de l'Association des Maires de France,

Je tenais à venir aujourd'hui à votre forum en compagnie des Ministres du gouvernement.

Ce sixième forum se situe dans une période de grands rendez-vous. Vous avez voulu mobiliser les collectivités locales françaises avec les élus venant du monde entier en vue de la Conférence sur le climat de Paris en fin d'année mais aussi du Sommet sur les objectifs du millénaire pour le développement, qui se tiendra en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre. Je ne distingue d'ailleurs pas les enjeux du développement des enjeux du climat. Je veux d'abord saluer les délégations étrangères. Il y en a plus de quarante aujourd'hui, venant d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Vous comprendrez bien que j'ai une pensée particulière pour nos amis tunisiens qui ont été frappés par un acte terroriste, vendredi, au moment même où la France subissait aussi une agression de nature terroriste. Nous étions ensemble dans le malheur.

Vous, les élus, êtes confrontés à un enjeu essentiel pour l'ensemble de nos sociétés : la cohésion, la capacité à vivre ensemble. Vous devez aussi faire face à la violence sous toutes ses formes. Et quand cette violence prend une dimension terroriste, il s'agit d'une agression supplémentaire contre ce que nous voulons porter ensemble, les valeurs de liberté, de tolérance, de respect.

Nous avons des modèles différents de vie. Ici en France, c'est autour de la laïcité que nous nous retrouvons. Dans d'autres pays, il n'y a pas forcément ce mode de relation mais il y a partout la même volonté d'être ensemble et de respecter les croyances, les opinions, les religions. Les élus locaux, où qu'ils se situent, ont forcément à faire prévaloir ces modèles de vie et ces règles de respect.

Je voudrais également dire combien j'apprécie le rôle des élus locaux français pour développer l'action internationale de leurs collectivités.

On l'appelait jusque-là « coopération décentralisée ». « Coopération », le mot était le bon, même s'il était celui d'une époque qui peut paraître ancienne et « décentralisée », parce que c'était ce que l'Etat confiait aux collectivités locales. Nous avons désormais préféré retenir le terme de « action internationale » des collectivités.

Cela signifie qu'il n'y a pas que l'Etat qui mène une politique à l'échelle du monde. Bien sûr, il n'y a que l'Etat qui a une diplomatie, une défense, des relations avec des traités. Mais les collectivités locales françaises ont toute leur part dans une politique d'action internationale, qui peut avoir les mêmes principes que celle que l'Etat conduit, c'est-à-dire le respect de l'indépendance, la solidarité, la capacité de porter des projets de développement et le respect des peuples.

Pour mener cette action internationale, les élus ont mis en œuvre, dans leurs différents niveaux d'administration, des moyens financiers et des moyens humains, qui sont au service de projets et d'ambitions que nous partageons.

C'est vrai que cette action a changé de dimension et changé de nature. Le Président RIES l'a évoqué, le Président BAROIN y est revenu.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les jumelages qui se sont multipliés étaient

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les jumelages qui se sont multipliés étaient essentiellement motivés par la volonté de préserver et de rendre possible la paix. C'est essentiellement en Europe que ces actions se sont développées entre les peuples et entre les collectivités territoriales.

Ensuite, des actions de solidarité, de générosité ont été lancées. Elles ont concerné les rapports que beaucoup de collectivités locales françaises entretenaient avec l'Afrique. Pas simplement avec l'Afrique mais principalement avec elle.

Bien sûr, ces deux premières étapes ont encore tout leur fondement aujourd'hui.

La paix, toujours la paix, même entre Européens. Aujourd'hui, aux frontières de l'Europe, en Ukraine, il y a un conflit qui a pris les formes d'une guerre. Il y a aussi des tensions qui ne sont pas si loin de l'Europe telle qu'elle existe aujourd'hui. La paix toujours, surtout quand il peut y avoir des conflits qui reviennent à travers des préoccupations territoriales ou des peurs. Je vois ce que peut générer aujourd'hui en Europe l'afflux de réfugiés. Et lorsqu'il s'agit de prendre des responsabilités au nom de la solidarité, il n'y a pas toujours l'élan qui pouvait exister au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Puis, il y a toujours la solidarité et le développement, notamment dans ce lien très fort qui unit la France avec l'Afrique et les autres continents qui ont connu à un moment une présence de la France.

Aujourd'hui, nous sommes dans une troisième étape. C'est autour notamment des enjeux de l'environnement, du développement durable, que l'action internationale des collectivités locales se déploie.

A cet égard, il y aura deux grands rendez-vous que je les évoquais qui vont concerner l'Etat et les collectivités locales.

Le premier est celui du développement et des objectifs du millénaire. Le Secrétaire général des Nations Unies Ban KI-MOON a voulu fixer des orientations pour l'agenda post-2015, c'est-à-dire faire en sorte que nous définissions des objectifs, des échéances et des financements pour le développement et le développement durable.

Une conférence très importante se tiendra à cet égard au mois de juillet à Addis-Abeba. Les pays africains y définiront ensemble leurs priorités et le gouvernement français y sera représenté. Je souhaite que vous puissiez y trouver également votre place car les collectivités locales seront forcément appelées à définir, puis à traduire les ambitions du développement.

Le second rendez-vous, le Président RIES et le Président BAROIN y ont fait directement référence, c'est la Conférence sur le climat.

La Conférence sur le climat, c'est bien sûr l'affaire des chefs d'Etat et de gouvernement, puisqu'ils auront, à un moment, à signer un certain nombre d'engagements, en particulier des accords contraignants sur les émissions de CO₂. C'est aussi l'affaire des Nations Unies, puisque c'est dans le cadre des Nations Unies que la négociation se situe. Mais cette conférence concerne aussi les collectivités locales, les entreprises, les grandes organisations.

Les collectivités locales auront notamment leur place lors la Conférence sur le climat pour bâtir ce que l'on appelle l' « Agenda des solutions ». Un certain nombre de réunions sont d'ailleurs déjà prévues. La première se tiendra demain à Lyon avec le Sommet Territoires et Climat. D'autres rassemblements d'élus seront organisés. J'ai reçu ainsi l'ancien Maire de New York, Monsieur BLOOMBERG, qui prévoit avec la Maire de Paris, Madame HIDALGO, de réunir plus de mille maires à l'occasion de la Conférence sur le climat. Je souhaite que ce ne soit pas une conférence « de plus », celle des élus, mais qu'elle s'intègre pleinement à la Conférence sur le climat.

Nous aurons à prendre des engagements, les contributions nationales des pays. Des financements devront aussi être apportés pour faciliter la mise en œuvre de ces engagements.

Nous devons trouver plus de cent milliards de dollars pour favoriser la transition, notamment pour les pays en développement et même pour les pays émergents, à partir de 2020.

Ces financements viendront de contributions des Etats, de la mobilisation des institutions internationales Banque mondiale, banques de développement, banques privées mais devront aussi venir des collectivités locales à travers leurs projets de développement.

Vous êtes donc directement concernés et vous êtes déjà mobilisés.

Parfois l'on me pose la question : « pensez-vous que ce sera un succès ? ». Comme pour les élections, il est très difficile de prévoir. Il n'y a pas de sondage pour mesurer si les Etats vont véritablement signer le moment venu

Aujourd'hui, je reçois, avec le Premier ministre VALLS, le Premier ministre chinois. Il m'est annoncé que ce serait à Paris, tout à l'heure, que la Chine ferait connaître sa contribution pour la Conférence sur le climat, c'est-à-dire son engagement en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il y a quelques jours, le Président OBAMA s'est engagé lui aussi à travers sa propre contribution. Or ce sont ces deux pays, les Etats-Unis et la Chine, qui sont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre.

Pour ce qui peut être annoncé aujourd'hui par la Chine, c'est une nouvelle encourageante, qui nous permet de penser qu'une volonté d'avancer existe de la part des principaux Etats.

Mais j'ai encore un certain nombre d'interrogations. Je sais que beaucoup de pays émergents voudront vérifier si les contraintes qui leur sont posées au nom de la préservation de la planète ne les empêcheront pas de se développer, d'avoir accès à leurs ressources naturelles et d'utiliser toutes leurs possibilités de croissance. Les pays en développement voudront, quant à eux, vérifier si les financements annoncés - qui étaient déjà annoncés lors de la conférence de Copenhague - seront mobilisés et déployés. Enfin, il y a l'ensemble des sociétés, et vous en faites partie, qui voudront savoir quelle est leur place et comment elles peuvent s'engager, innover, prendre des initiatives. Voilà pourquoi il y a encore beaucoup d'incertitudes.

Sur la méthode, ma conviction est que nous devrions essayer de finaliser un accord avant la Conférence de Paris. Ce serait préférable. Cela dépend bien sûr des chefs d'Etat et de gouvernement.

La réunion la plus importante aura lieu lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre. C'est là que seront présents les chefs d'Etat et de gouvernement et c'est à ce moment sans doute que le Secrétaire général des Nations Unies exprimera la volonté de traduire les engagements annoncés et de faire en sorte que la Conférence de Paris puisse être un succès. Mais, pour que nous mesurions bien l'effort qui reste encore à faire et je le redirai demain à Lyon -, je rappelle qu'il n'y a que 40 pays qui ont déposé leur contribution, au moment où je m'exprime.

Je veux maintenant revenir sur l'action internationale des collectivités locales, telle que je la conçois.

J'ai des scrupules à le faire parce que je ne voudrais pas donner l'impression de mettre en tutelle les élus locaux. Et on risquerait en plus de me demander des financements supplémentaires. Je remercie, à cet égard, le Président BAROIN de ne pas avoir placé cette question au cur de notre discussion aujourd'hui.

Il est vrai donc que je ne peux pas fixer des objectifs à l'action internationale des collectivités locales françaises, qui relèvent d'abord de leurs compétences. Mais nous sommes suffisamment conscients des valeurs que nous portons, de ce que signifie la France dans le monde, de ce que nous pouvons faire chacun à notre niveau, pour savoir que nous avons ensemble trois objectifs principaux.

Le premier est de contribuer au développement du monde. C'est toujours prétentieux mais la France a cet orgueil que vous connaissez bien, et qui n'est jamais au service de la nation elle-même mais au service du monde. Il s'agit de savoir comment nous pouvons contribuer à l'émergence. Nous avons de bons exemples à donner, vous les avez sans doute déjà présentés pendant votre Forum.

Je vois ce que nous pouvons faire pour le développement durable, l'innovation technologique, le partage des compétences, la formation. Les entreprises françaises, avec l'appui des collectivités locales, peuvent être au service du développement.

Je pourrais citer de nombreux exemples mais je ne veux ici faire aucun palmarès.

Avec le Burkina et le Mali, pays que nous connaissons bien, la région Bretagne a favorisé le développement de la production de coton durable pour les entreprises bretonnes. A chaque fois, un double intérêt se manifeste : comment encourager l'émergence de cultures locales et faire en

sorte que nos entreprises soient au service de ce développement.

Je sais ce que font la région Bourgogne et la région Champagne-Ardenne, notamment pour l'agriculture et l'agroalimentaire, dans des pays qui jusqu'à présent n'étaient pas forcément ceux sur lesquels nous étions les plus présents.

Je sais ce que font les régions Rhône-Alpes et PACA, notamment avec la Chine, pour favoriser un certain nombre d'innovations.

Je sais ce que nous pouvons faire ensemble pour qu'il y ait davantage d'investissements en France de pays étrangers avec lesquels nous coopérons. Par exemple, le Conseil départemental du Val-d'Oise a engagé avec des entreprises japonaises, depuis longtemps, une coopération qui permet aujourd'hui de créer des emplois en France, comme il y en a eu au Japon.

Je sais ce que font la plupart des régions françaises pour créer des « maisons de la France », en Chine par exemple, mais je pourrais évoquer aussi l'Inde et un certain nombre de pays africains. Ces initiatives permettent d'avoir une présence de nos entreprises mais aussi une capacité d'attirer en France des investissements et des touristes.

Je sais ce qu'a fait la région Ile-de-France en Amérique du Nord, notamment au Québec, pour que l'entrepreneuriat et les nouvelles technologies puissent être développés. Le label « French Tech » est aujourd'hui un label qui nous permet d'être présents dans beaucoup de pays.

Avec les collectivités locales françaises, l'action internationale a pris une dimension économique majeure, dans l'intérêt commun des pays avec lesquels nous avons un partenariat.

Le deuxième enjeu, c'est la coopération universitaire et scientifique.

J'associe maintenant à mes déplacements la Conférence des Présidents d'université de France et les collectivités locales, notamment les régions et les métropoles. Pourquoi ? Parce que les pays et les collectivités avec lesquels nous travaillons à l'étranger nous demandent d'avoir des relations avec nos universités et nos centres scientifiques.

Je me suis rendu, par exemple, en Arménie, au Kazakhstan avec des présidents d'université, ce qui a permis de nouer des coopérations, et aux Philippines, où les universités de Paris, de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier et de Lille m'ont accompagné, notamment par rapport à l'enjeu du climat. Je rappelle que les Philippines ont été frappées par des cyclones qui ont détruit des régions entières du pays et fait de nombreuses victimes dans la population.

L'idée aussi, c'est d'accroître la mobilité étudiante dans les deux sens. Avec l'appui des collectivités locales, nous pouvons encourager les étudiants étrangers à venir en France - c'est une richesse pour nous, un atout - et les étudiants français à se rendre dans les universités des pays avec lesquels nous voulons coopérer.

Je veux saluer aussi les instituts universitaires technologiques (IUT) et les lycées professionnels, qui s'associent de plus en plus à vos actions et à celles de l'Etat pour développer des projets de coopération dans le domaine de la formation professionnelle. C'est ce que nous demandent le plus souvent les pays et les collectivités avec lesquelles nous sommes en partenariat à l'étranger : former technologiquement et professionnellement la jeunesse. S'il doit y avoir un grand enjeu de l'action internationale des collectivités locales, c'est la jeunesse.

Le dernier enjeu, c'est la culture.

Je ne parle pas simplement de la Francophonie, même si, grâce à vous, la Francophonie rayonne puisque c'est en français que les collectivités locales se mettent au service de leurs partenaires.

Je pense aussi à ce que vous faites pour promouvoir à l'étranger nos grands orchestres, nos musées, nos troupes de théâtre, nos artistes plasticiens, et à l'inverse, pour attirer en France les talents qui existent partout dans le monde et mobiliser des financements étrangers.

Au printemps dernier, il y a eu une grande semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes en France. 150 manifestations ont été organisées dans les villes et les régions françaises. Là aussi, rien n'aurait été possible sans vous.

De la même manière, je souhaite que nous ayons de multiples rencontres avec l'Afrique, des semaines que nous pourrions consacrer aux pays de cette région.

De la même manière, avec l'Asie, nous avons maintenant un certain nombre de journées et de saisons culturelles en commun. Ainsi, des années croisées entre la France et la Corée du Sud vont commencer à l'automne dans notre pays, puis début 2016 en Corée du Sud.

vont commencer à l'automne dans notre pays, puis début 2016 en Corée du Sud.

Je sais aussi qu'une délégation importante du Mexique est présente aujourd'hui lors de votre forum. Et nous allons accueillir, le 14 juillet, le Président du Mexique. Des coopérations pourront se nouer avec des Etats fédérés mexicains. Une Maison du Mexique sera lancée à Paris à cette occasion - la Ville de Paris y est très attachée.

C'est à travers ces présences multiples que nous pouvons donner un sens à la coopération et à l'action internationale.

Je veux terminer sur les responsabilités qui sont les nôtres, à travers le lien qui unit la France et les collectivités locales.

A la suite du rapport d'André LAIGNEL, une nouvelle loi d'orientation et de programmation relative au développement et à la solidarité internationale a été adoptée le 7 juillet 2014. Grâce à ce cadre juridique, les relations entre l'Etat et les collectivités locales sont maintenant institutionnalisées et nous pouvons évoquer ensemble, notamment dans le cadre de la Commission nationale de la coopération décentralisée, nos objectifs en direction des pays émergents.

Comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Président RIES, au ministère des Affaires étrangères, les crédits de soutien à la coopération décentralisée, qui ne sont pas très abondants il est vrai, ont néanmoins été entièrement préservés pour poursuivre les actions de développement international de nos collectivités locales.

Le Ministre des Affaires étrangères a mis en place aussi des Ambassadeurs dans les régions françaises, afin de faciliter le développement des actions des collectivités locales.

Voilà ce que nous voulions vous présenter aujourd'hui.

Je tenais en effet à être parmi vous afin de rappeler ce que nous voulons faire, l'Etat et les collectivités locales, partout dans le monde.

Je dois souligner ici le rôle des collectivités locales françaises d'Outre-mer, parce qu'elles sont particulièrement précieuses pour l'action que nous conduisons.

Il y a eu longtemps un débat en France pour savoir quelle était la place que nous pouvions accorder à ces collectivités d'Outre-mer dans la diplomatie. Les gouvernements successifs ont fini par convenir qu'il était très important, que c'était une chance pour la France, que ces collectivités d'Outre-mer servent de points d'appui pour développer notre action auprès des pays voisins et qu'elles devaient donc être partie prenante des organisations de leur région.

Je vais prendre un ou deux exemples. Dans la zone Pacifique, grâce à nos territoires d'Outre-mer, la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie, Wallis-et-Futuna, nous avons pu engager une action internationale d'envergure, notamment sur la question du climat. Souvenez-vous de ce que le Vanuatu a subi encore ces dernières semaines, ces derniers mois. J'étais aussi à Fort-de-France il y a quelques semaines, où nous avons exprimé, avec l'ensemble des pays de la zone Caraïbes, des positions communes sur l'enjeu du climat.

Enfin, nos collectivités locales, qu'elles soient de l'Hexagone ou de l'Outre-mer, partagent des valeurs qui sont celles de la République française. Elles peuvent avoir des sensibilités différentes mais elles partagent les mêmes engagements.

C'est ce qui fait la force de l'action internationale des collectivités locales. Elles s'emploient, à chaque fois, à rendre service à la France, à ce qu'elle porte, mais aussi à rendre service au monde, à être à la disposition du monde.

C'est pourquoi je voulais exprimer toute ma gratitude aux élus qui se consacrent à ces beaux projets et dire à tous ceux qui nous rejoignent aujourd'hui, venant du monde entier, que vous nous faites grand honneur de nous faire confiance.

Merci.